



PROGRAMME ECONOMIQUE DU RASSEMBLEMENT NATIONAL : DES MESURES ANTI-SOCIALES ET XENOPHOBES

Mémo N°138

Les économistes [Elvire Guillaud et Raul Sampognaro](#)¹ ont cherché à chiffrer les effets du programme économique du Rassemblement National sur le niveau de vie des ménages. Ils trouvent que celui-ci a des effets anti-redistributifs importants, puisque **sa mise en œuvre entraînerait une amélioration du niveau de vie des 10% les plus riches et une détérioration de celui des 30% les plus pauvres**. De ce fait, la politique économique du Rassemblement National se traduirait par une montée des inégalités économiques et sociales.

1. Une estimation prudente mais éloquente des conséquences du programme du RN

Alors que le programme économique du Rassemblement National (RN) est présenté comme un programme social cherchant à améliorer le pouvoir d'achat et, *in fine*, le niveau de vie des catégories populaires, Elvire Guillaud et Raul Sampognaro ont cherché à analyser les effets de la politique économique du RN sur la distribution des niveaux de vie des ménages. En effet, les ménages voient leur niveau de vie s'améliorer grâce aux prestations sociales qu'ils reçoivent, et celui-ci se détériorer par les prélèvements (impôts et cotisations sociales) qu'ils paient.

Pour ce faire, les économistes se sont basés sur le programme présidentiel du RN en 2022 ainsi que sur le chiffrage économique proposé à cette époque. Bien que certaines mesures du programme aient déjà été abandonnées, comme la baisse de la TVA sur les produits de première nécessité et l'abrogation de la réforme des retraites, les mesures avancées pour les législatives de 2024 restent très proches de celles de la dernière élection présidentielle.

Les économistes précisent également que « *l'exercice est complexe, et nous avons choisi des hypothèses conservatrices lorsque certains choix ou interprétations devaient être faits. Cela permet d'avoir, au premier ordre, une idée claire de la vision de la société portée par le RN* ». En d'autres

¹ Elvire Guillaud est maîtresse de conférences en économie à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, chercheuse au Centre d'Économie de la Sorbonne et affiliée au laboratoire interdisciplinaire d'évaluation des politiques publiques de Sciences Po. Raul Sampognaro est économiste au département Analyse et prévision de l'Observatoire Français des Conjonctures Économiques.

termes, les résultats des auteurs restent prudents, et les effets sur le niveau de vie des ménages pourraient être plus importants.

2. Une politique économique anti-sociale et xénophobe avec des effets anti-redistributifs importants

Elvire Guillaud et Raul Sampognaro commencent par étudier l'effet des mesures socio-fiscales proposées par le RN, à savoir par exemple : la suppression des droits sociaux des immigré·es, la lutte contre la fraude sociale, la baisse de la TVA sur les produits énergétiques ou encore la suppression de la cotisation foncière des entreprises (CFE)².

Ils trouvent que ces mesures ont des effets anti-redistributifs importants. D'un côté, le niveau de vie des premiers déciles, c'est-à-dire des ménages les plus précaires, est impacté négativement par la baisse des prestations sociales, par exemple avec la suppression des droits sociaux des immigré·es. De l'autre, le dernier décile bénéficie quant à lui de la suppression de la CFE ainsi que de la baisse de la TVA sur les produits énergétiques. En effet, les ménages les plus riches sont par exemple ceux qui consomment le plus de produits énergétiques, et bénéficient donc le plus de la réduction de la TVA. C'est ce que montre ci-dessous le graphique réalisé par les auteurs.

Ensuite, les économistes s'intéressent à l'effet de l'ensemble du programme économique du RN sur le niveau de vie des ménages. De ce fait, ils prennent cette fois en compte, en plus des mesures socio-fiscales, l'effet des économies annoncées sur le fonctionnement des agences de l'État, la revalorisation des enseignant·es ou encore les dépenses dans la police, la justice ou la défense.

Et selon eux, *« le résultat est sans appel : suite à l'application de l'ensemble des mesures annoncées dans le programme économique du RN, les 10% les plus riches voient leur niveau de vie moyen augmenter de 1,5% (5 milliards d'euros leur sont distribués par l'État, ce qui correspond à 1160 euros annuels par unité de consommation³) tandis que les 30% les plus pauvres voient leur niveau de vie*

² En effet, le RN souhaite poursuivre et amplifier la politique de l'offre entamée en 2017 sous Emmanuel Macron, notamment en continuant de baisser les impôts de production.

³ Pour rappel, selon l'Insee, *« pour comparer les niveaux de vie de ménages de taille ou de composition différente, on divise le revenu par le nombre d'unités de consommation (UC). Celles-ci sont généralement calculées de la façon suivante : 1 UC pour le premier adulte du ménage, 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans ».*

moyen baisser de 1% (3 milliards d'euros sont ponctionnés sur ces ménages du bas de la distribution, ce qui correspond à 230 euros annuels par unité de consommation) ».

Dit autrement, **Elvire Guillaud et Raul Sampognaro démontrent que le programme économique du RN est profondément anti-social et xénophobe**, étant donné qu'il « *consiste à ponctionner les pauvres et les immigrés pour redistribuer vers les riches* ».



Source : Alternatives Économiques (2024)⁴.

⁴ Sur le graphique, l'axe du bas classe les ménages en centile selon leur revenu disponible net. Par exemple, l'intervalle P0-P10 représente les ménages compris entre le premier et le dixième percentile en termes de revenu disponible net, soit les 10% des ménages ayant le niveau de vie moyen le plus faible.

À retenir :

- Le programme économique du Rassemblement National est profondément anti-social, puisqu'il présente des effets anti-redistributifs importants, et xénophobe ;
- Son application se traduirait par une hausse du niveau de vie des 10% des ménages les plus riches (environ 1160 euros par an en moyenne) et une baisse pour les 30% les plus pauvres (environ 230 euros par an en moyenne).

Montreuil, le 3 juillet 2024.